



Cahier des charges

Plateforme collaborative professionnelle

★ Le contexte de la commande	2
○ Présentation des commanditaires : les réseaux FNARS, COORACE et Réseau 44	2
○ Origines du projet	3
○ Objectifs visés	3
★ La prestation attendue	4
○ Fonctionnalités de la plateforme collaborative	4
○ Modalités de réponse au cahier des charges	4
○ Critères de sélection du prestataire	5
○ Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	6
Renseignements et Contact	Erreur ! Signet non défini.



★ Le contexte de la commande

○ **Présentation des commanditaires : les réseaux FNARS, COORACE et Réseau 44**

Ce projet de plateforme collaborative est porté par trois réseaux associatifs des Pays de la Loire.

	<p>La FNARS, Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, rassemble des associations et organismes indépendants de lutte contre l'exclusion. Ces structures vont à la rencontre et accueillent chaque jour des personnes en grande précarité sociale et professionnelle, en gérant des structures dispensant une véritable mission d'intérêt général.</p> <p>Début 2015, en Pays de la Loire, 63 associations et organismes adhèrent à la FNARS, représentant près de 100 établissements et services. Parmi ces adhérents, 32 gèrent des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). En tant que tête de réseau, la FNARS accompagne, forme, informe et représente ses adhérents. Elle participe à l'analyse et à l'évaluation des politiques publiques et produit des propositions de co-construction pour contribuer à l'amélioration de l'accueil, de l'accompagnement des personnes dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.</p>
	<p>Solidaires pour l'emploi, les adhérents du COORACE défendent depuis 1985 le droit au travail pour tous. Ils participent sur les territoires à l'intégration par l'emploi des personnes en situation de précarité, au développement économique et à la création d'activités nouvelles dans des filières professionnelles diversifiées.</p> <p>COORACE fédère en Pays de la Loire 70 entreprises de l'économie sociale et solidaire. En tant que tête de réseau COORACE accompagne les SIAE dans leur professionnalisation (notamment par la mise en place de démarches de certification CEDRE-ISO) pour permettre le meilleur accompagnement possible des demandeurs d'emploi des territoires et une meilleure réponse aux différents clients des SIAE (collectivités, entreprises, particuliers et associations) et leur développement économique, afin qu'il serve in fine l'objectif premier des SIAE, qui est le retour à un emploi durable des demandeurs d'emploi. COORACE assure également l'animation de la vie de réseau et favoriser les échanges entre adhérents et l'émergence de projets collectifs.</p>
	<p>Réseau 44 (Réseau des Chantiers d'Insertion de Loire-Atlantique) a été créé en 2000 par les professionnels des ateliers et chantiers d'insertion qui éprouvaient le besoin d'avoir un lieu, une structure dans laquelle se retrouver pour échanger et faire connaître et reconnaître l'insertion par l'activité économique.</p> <p>Depuis, le Réseau 44 s'est structuré et a participé à la reconnaissance et à la professionnalisation du secteur. De par sa constitution (présence des administrateurs de structures portant des ACI, des professionnels (directeurs, encadrants, chargés d'insertion professionnelle), le Réseau 44 se veut être un représentant local efficace et constructif pour une meilleure connaissance du travail d'accompagnement effectué dans les ACI. Le Réseau 44 représente désormais 19 structures d'insertion par l'activité économique et plus de 30 adhésions individuelles (directeurs, encadrants, personnes qualifiées).</p>

Depuis début 2015, nos trois réseaux sont engagés dans un plan d'action commun leur permettant de mutualiser certaines de leurs actions pour gagner en cohérence et en efficacité au profit des personnes les plus précaires de notre société. Cette dynamique de coopération accrue portée en Pays de la Loire par nos réseaux doit permettre une meilleure interconnaissance de nos adhérents respectifs, soutenue par des moyens de communication adaptés.

○ **Origines du projet**

Plusieurs constats, partagés par nos trois réseaux, sont à l'origine de notre volonté de créer une plateforme collaborative à destination de nos adhérents :

- L'envoi de nombreux mails, parfois redondant. Le volume de données que nous envoyons ne permet pas une appropriation efficace de l'information par les professionnels travaillant au sein des structures adhérentes.
- Nos adhérents disposent de nombreux outils professionnels au sein de leurs structures (évaluation des compétences, outils de suivi des parcours d'insertion, livrets d'accueil...) mais ces outils sont trop peu partagés avec les autres structures du territoire.
- Les adhérents de nos réseaux hésitent à s'interpeller sur les problématiques qu'ils rencontrent et ne savent pas toujours où trouver les ressources nécessaires. Faciliter les échanges via une plateforme collaborative pourrait avoir un effet levier sur les pratiques de coopération et de mutualisation sur nos territoires.

○ **Objectifs visés**

Plusieurs objectifs sont visés via ce projet de plateforme collaborative :

- Optimiser la diffusion d'informations avec et entre les adhérents de nos réseaux
- Favoriser les échanges de pratiques professionnelles via une interface simple et évolutive
- Susciter des coopérations entre structures adhérentes
- Développer une culture commune entre nos trois réseaux
- Stocker et rendre disponible en permanence les ressources de nos réseaux (compte-rendu, textes réglementaires, présentations, fiches projets...) grâce à un classement simple et actualisé régulièrement pour mieux suivre les fréquentes évolutions de notre secteur d'activité.

Nous souhaitons que cette plateforme s'adresse dans un premier temps aux accompagnateurs socio-professionnels et conseillers en insertion professionnels qui travaillent dans les associations adhérent à nos trois réseaux avant d'envisager une diffusion à l'ensemble des professionnels de nos structures. Cela représente une cinquantaine de personnes réparties sur l'ensemble de la région Pays de la Loire.

Si la mise en place de cette plateforme ainsi que l'évaluation de son utilisation qui devra en être faite à la fin 2016 confirme sa pertinence, tous les salariés permanents des associations adhérentes à nos trois fédérations seront susceptibles de disposer d'un profil personnel. Elle n'a cependant pas vocation à être ouverte au grand public, nos trois réseaux disposant d'ores et déjà de sites internet prévus à cet effet.

★ La prestation attendue

○ **Fonctionnalités de la plateforme collaborative**

Cette plateforme, accessible sur un navigateur web par un identifiant personnel lié à un profil, devra proposer différentes fonctionnalités :

- ✓ **Un forum de discussions** par sujets qui sera alimenté par les adhérents et modéré par les salariés de nos trois fédérations.
- ✓ **Un « fil d'actualité »** qui sera alimenté par les adhérents pour communiquer sur certaines actions particulières (portes ouvertes, assemblée générale, offres d'emploi, bourse aux travaux...). Ce fil d'actualité pourra faire l'objet d'une newsletter hebdomadaire afin d'inciter les utilisateurs à se connecter sur la plateforme.
- ✓ **Un système de partage et de dépôt de fichiers et ressources**, avec une visualisation des nouveaux fichiers mis à disposition. Tous les contenus proposés ne devront pas être accessibles à tous. Chaque profil connecté aura donc accès à des ressources différentes en raison de son réseau d'appartenance et éventuellement de son territoire d'intervention. L'utilisateur devra également avoir possibilité d'instaurer des favoris au sein des documents ressources afin de les retrouver facilement.
- ✓ **Un annuaire des utilisateurs** de la plateforme comprenant : nom, prénom, poste occupé, modalités de contact et employeur, adresse et site web de l'employeur.
- ✓ **Une carte** des différentes associations adhérentes liée aux profils mentionnés ci-dessus.
- ✓ **Un agenda partagé** permettant à nos trois réseaux d'indiquer les dates de leurs réunions, journées thématiques,...
- ✓ **Un outil de recherche par mots-clefs** sur les documents de la plateforme
- ✓ **Un espace de vidéoconférence** à plusieurs utilisateurs

Les professionnels visés par cette plateforme ayant d'ores et déjà des outils de message d'entreprise, il ne nous paraît pas utile à ce stade d'en ajouter un supplémentaire. L'interface d'échange à privilégier sera celle du forum de discussion, avec un classement par thèmes (accès à l'emploi, formation,...) et par groupe géographique (par département voire par bassin d'emploi).

A des fins d'évaluation de l'opérationnalité de cette plateforme, il nous semble important de pouvoir disposer de différents profils :

- **Administrateur** : profil permettant d'avoir accès aux statistiques d'utilisation de la plateforme ainsi qu'à la gestion et à la modification des contenus.
- **Modérateur** : modération des forums
- **Simple Utilisateur** : utilisation classique de la plateforme collaborative

Lors d'une première connexion, l'utilisateur se verra signifier une charte d'utilisation à valider avant de pouvoir accéder aux contenus disponibles. Nos réseaux travailleront sur cette charte, mais le prestataire pourra également y contribuer en nous faisant des propositions.

Nous souhaitons que cette plateforme soit personnalisée avec les chartes graphiques de nos réseaux.

○ **Modalités de réponse au cahier des charges**

Les prestataires souhaitant répondre à ce cahier des charges auront à proposer :

- Une réponse écrite présentant le prestataire et les fonctionnalités et atouts du projet de la plateforme qu'il propose
- Une présentation orale de la plateforme auprès de représentants des réseaux FNARS, COORACE et Réseau 44 à l'initiative de la démarche

Le prestataire retenu s'engagera à :

- Organiser une session de formation à l'utilisation de la plateforme dans un lieu adapté sur une demi-journée auprès des personnes qui seront désignées administratrices.
- Intégrer les premiers retours et préconisations des utilisateurs et modifier en conséquence la plateforme afin qu'elle s'adapte aux besoins de nos adhérents.

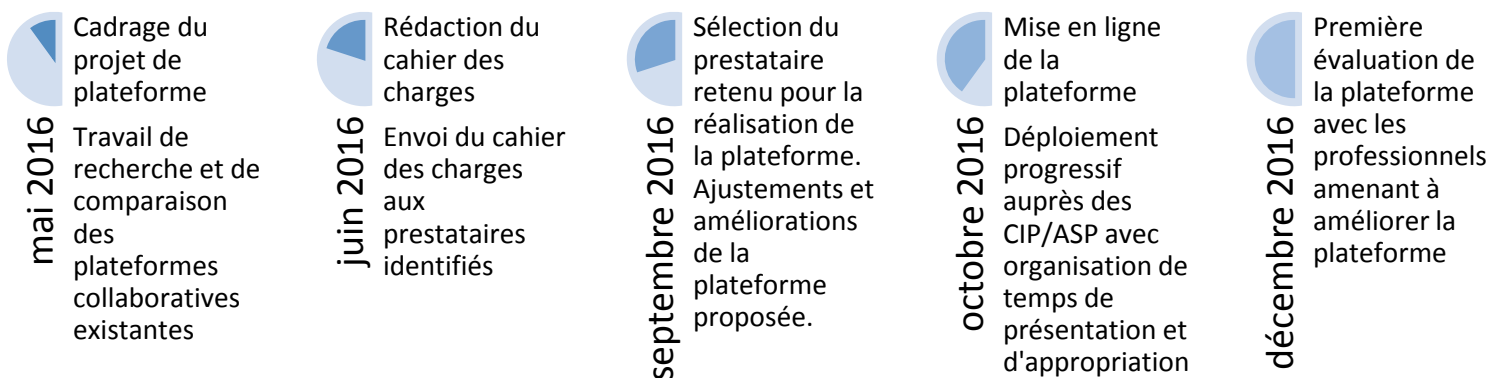
L'enveloppe budgétaire dédiée à ce projet est de 3000 euros.

Au-delà de la conception de la plateforme, nous souhaitons que le prestataire évalue de manière détaillée le coût de sa maintenance, de son hébergement, et de son actualisation au fur et à mesure de l'évolution de nos besoins.

○ **Critères de sélection du prestataire**

La sélection du prestataire sera basée sur :

- La compréhension des attentes formulées dans ce cahier des charges et la proposition de fonctionnalités adéquates
- Le respect de l'enveloppe de 3000 euros dédiée à ce projet
- Le respect du calendrier détaillé ci-dessous :
 - Le prestataire devra répondre au cahier des charges au plus tard le 22 juillet prochain à 12h.
 - Les auditions des prestataires ayant répondu à ce cahier des charges se dérouleront début septembre 2016.
 - Nous souhaitons que la plateforme soit mise en ligne dès octobre 2016. Une session de présentation de cette plateforme devra être effectuée auprès de ses futurs utilisateurs à cette date sur une demi-journée.
 - Le prestataire devra intégrer et chiffrer le coût d'une démarche d'amélioration continue de la plateforme afin qu'elle puisse évoluer au fil des remarques et besoins formulés par les utilisateurs.



Une attention particulière sera portée à l'ergonomie de la plateforme collaborative et à sa simplicité d'utilisation. L'attractivité de la plateforme sera également prise en compte, notre objectif étant d'amener les professionnels, habitués à d'autres outils, à utiliser régulièrement cette nouvelle interface.

Les différentes fonctionnalités évoquées dans ce document ne sont pas figées et pourront évoluer en fonction des préconisations techniques qui pourront nous être faites par le prestataire.

○ **Calendrier & contact**

Nous vous remercions d'adresser votre réponse **pour le 22 juillet 2016 à midi au plus tard** à l'adresse suivante :

FNARS Pays de la Loire

Mélanie LEMBRE – chargée de mission

melanie.lembre@fnars.org / 02.41.20.45.16

Ce contact sera également à mobiliser pour toute question relative à ce cahier des charges.